

INFORMATION PRESSE

Nantes, le 13 juillet 2023

La Région accompagne la transition écologique dans le domaine culturel

La Région des Pays de la Loire fait de la transition écologique une grande cause régionale. Afin d’agir concrètement auprès des lieux et acteurs culturels des Pays de la Loire, la Région les soutient désormais en investissement pour leurs travaux et programmes d’acquisition écoresponsables.

La Région des Pays de la Loire a placé l’année 2023 sous le signe de l’écologie et porte l’ambition, dans le cadre de la nouvelle politique culturelle et patrimoniale régionale, d’accompagner la transition écologique et l’écoresponsabilité. Ainsi le volet investissement du dispositif « Pays de la Loire, Territoires de culture » se dote d’un volet spécifique dédié à la transition écologique concernant son soutien aux travaux des lieux de diffusion culturels, aux espaces de travail artistique et aux programmes d’acquisition de matériel des acteurs culturels de la région. Ce volet permettra aussi d’intervenir au-delà du taux habituel (30%) soit un taux possible de 50% des dépenses.

Afin d’encourager la réduction des impacts environnementaux des structures artistiques et culturelles, les aides apportées pourront désormais permettre d’accélérer la rénovation des équipements culturels énergivores, de remplacer des équipements culturels obsolètes et de susciter des achats de matériel en lien avec la transition écologique. Les investissements réalisés devront répondre à l’un des axes suivants : utilisation durable et protection des ressources, efficacité énergétique, limitation et gestion des déchets, transition vers une économie circulaire et des circuits courts, développement des mobilités à moindre impact environnemental.

Plus d’information sur l’appel à projets

<https://vu.fr/bKUdO>